

Entre Nous

N° 26
DECEMBRE 1995

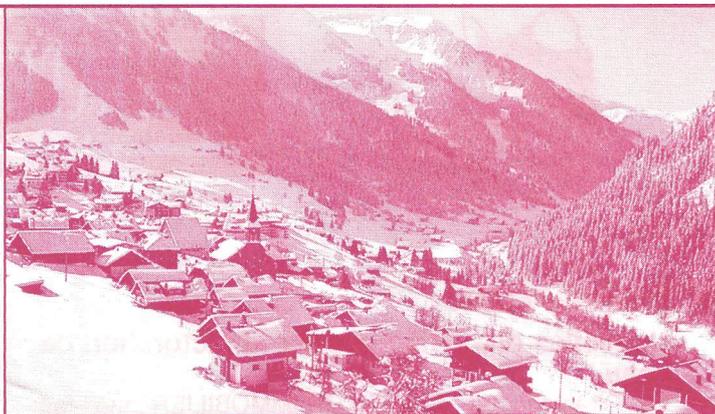


Photo : Studio Yvon CHATEL

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - B.P. n° 34 - 74390 CHATEL

EDITO

ATTENTIONDANGER.

Je lis dans le MESSAGER (3 Nov.) un article de Mr Yves PEYRANI, titré : "A St André-de-Boège et dans la vallée, le coup de colère des commerçants". La raison ? C'est, dit ce journaliste, "l'annonce de l'implantation d'un INTERMARCHÉ sur la commune qui a résonné comme un coup de tonnerre sur les petits commerces de la Vallée Verte". Plus loin, on lit... "les promotions, la fidélisation de la clientèle, le service rendu aux familles, aux plus petits, aux personnes âgées: c'est tout cela qui est en jeu. La vie d'une commune repose sur les services de proximité: les commerces en font partie". Il conclut... "la relation humaine reste tout de même le pilier de la qualité de vie dans nos petites communes".

Ceci, chers amis, doit avoir une certaine résonance pour nous tous. Je dis aujourd'hui "Attention...danger". Ne laissons pas périr les commerces de proximité. Ne négligeons pas ce qu'ils peuvent représenter pour Châtel. Sachons faire la part des choses; quelle amertume si tels ou tels commerces devaient un jour où l'autre "baisser le rideau"! Que devraient-ils faire ? Trouver les clefs d'une meilleure qualité de service, si cela se peut. Etre compétitifs, dans la mesure du possible. Et nous, soyons certains et restons persuadés que la vie d'un village comme Châtel est très liée à l'animation des rues, à la gaieté des vitrines bien éclairées et attirantes, à la convivialité des commerçants.

Le Président.

" La raison peut avertir de ce qu'il faut éviter;
l'intuition seule dit ce qu'il faut faire "

Joseph Joubert

GRANDES DATES DE L'HIVER 1995/96...

- ◆ **JANVIER :**
Le 21 : Grand Prix de Châtel (Ski Alpin).
- ◆ **FEVRIER :**
Le 4 : Relais nordique du Val d'Abondance.
Les 10,11 et 12 : Championnats Internationaux Juniors de ski acrobatique.
Les 19 et 20 : Course FIS Slalom Dames.
Le 29 : 5^{ème} Trophée des Résidents du Val d'abondance, 1^{ère} épreuve.
- ◆ **MARS :**
Le 7 ou le 12 : 2^{ème} épreuve du 5^{ème} Trophée des Résidents.
Du 17 au 22 : Raid VUARNET des Portes du Soleil
Le 21 : Rencontre à Ski au col des Portes du Soleil
Du 28 au 31 : Championnat de France Minimes Hommes et Dames (4 disciplines).



EN DERNIERE PAGE

Tous les documents qui vous seront nécessaires pour notre
Assemblée Générale
du **VENDREDI 29 DECEMBRE**

5^{ème} TROPHEE DE SKI DES RESIDENTS ... DU VAL D'ABONDANCE.

Nous entamons des pourparlers avec les dirigeants de l'Association Amicale des résidents de la Chapelle, afin qu'ils puissent, selon leur souhait, s'associer à l'équipe d'organisation que nous mettons en place. Si nos accords se concluent, nous pourrions envisager de faire disputer 2 courses. La première pendant les vacances scolaires des zones A et B (le 29/02/96), la seconde pendant celles de la zone C (le 7 ou le 12/03/96). La finalité étant que nul ne soit "lésé". Comme les années précédentes ce trophée consistera à faire disputer un slalom géant sur le stade du Linga à Châtel.

Des informations complémentaires et définitives vous seront données dans le prochain bulletin (n°27), ou vous seront communiquées individuellement si vous voulez bien nous adresser une **PRE-INSCRIPTION** sur papier libre à la **Boite Postale n°34 74390 CHATEL**, en nous indiquant vos Nom, Prénom, Adresse, votre n° d'adhérent, l'épreuve (1^{ère} ou 2^{ème}) à laquelle vous comptez participer et enfin le nombre de personnes à pré-inscrire.

Le Bureau.



CHATEL INFO



■ Important

Nouvelles dispositions pour la facturation de l'eau.

Le Directeur de SOGESTOB-IMMOBILIER me fait parvenir l'information suivante :

.... "Le 24/10/95 une réunion s'est tenue en Mairie en présence de Mr Le Maire, deux conseillers municipaux, un représentant du Sce départemental, les Agences immobilières/Syndics d'immeubles. La réunion avait pour objet : "les nouvelles obligations de la Loi du 9 janvier 1992, qui dit en substance :

- a) - la facturation doit comporter le réel consommé,
- b) - peut comporter en outre un montant calculé indépendamment du volume consommé.

Dans la pratique :

- Pour les immeubles dont le relevé individuel sera possible sans pénétrer dans les appartements, la Commune se chargera des opérations : relevé, facturation, recouvrement direct auprès des co-propriétaires.

- Pour les immeubles où les compteurs sont dans les appartements, la Commune contribuera à expédier la facture globale au Syndic pour que celui-ci fasse la répartition.

Enfin, **les compteurs actuellement installés feront l'objet d'une visite entre le responsable communal et le Syndic afin de s'assurer de la conformité et des possibilités d'accès**".

Mr G. H. (SOGESTOB-IMMOBILIER)

L'association tiendra à votre disposition (contre enveloppe timbrée à 6,70 Frs) :

- 1/ Le texte de la Loi du 9 Janv. 92 sur l'eau.
- 2/ Le règlement du service service de distribution publique d'eau potable (N° 94/20-CH-RE) de la commune de Châtel.

Le Bureau

■ Route de Vannes

(depuis le cinéma jusqu'au SABAUDIA)

Les travaux de pose d'un nouveau macadam ont été réalisés. Entre le SABAUDIA et l'aplomb de l'immeuble RESIDENCE DE VANNES, la route vient d'être élargie (Côté montagne) d'environ 2 mètres. Il semble que l'amélioration de l'écoulement des eaux de ruissellement soit l'une des raisons.

■ Secteur du Riz

3 nouveaux chalets sont en cours de construction.

■ Secteur du Linga

Résidences " LES PRAZ " et " LES IRIS " : les travaux de finitions sont bien avancés.

■ Programme "Trottoirs"

La poursuite du programme est retardé jusqu'en 1996.

■ Secteur Pré La Joux

Un parking pour les cars vient d'être créé, en aval du Restaurant "La Perdrix Blanche".

Un passage/skieurs a été réalisé pour accéder (à ski) au parking inférieur en toute sécurité avec une passerelle sur la Dranse.

■ Au plan du Ski

Le ski de fond sera payant dès cette année... à LA CHAPELLE. Il restera encore gratuit cet hiver à Châtel. Il sera sans doute payant l'hiver 96/97, après l'achèvement des travaux d'aménagement des pistes.

- * Développement des canons à neige au bas de certaines pistes et création de réserves d'eau.

- * Piste bleu de CORNEBOIS travaux de nivellement réalisés au bas des chalets de BLATIN.

■ Le bridge à Châtel

L'un de nos fidèles adhérents avec qui nous travaillons pour mettre sur pied cette activité de loisirs, me fait parvenir le texte suivant :

... "Ainsi que vous l'avez très certainement découvert dans le N° 25 du Bulletin d'information ENTRE NOUS, une section de Bridge familial à Châtel est en cours de formation au sein de notre Association des Résidents. Dès Janvier ou Février 96, la vitesse de croisière devrait être atteinte. Un hôtel-restaurant situé au centre de Châtel s'est proposé pour mettre à disposition une salle où nous pourrions pratiquer le Bridge, en hiver comme en été. Ceci, bien sûr en accord total avec Mr le Maire de Châtel que nous avons sollicité et l'office du Tourisme"...

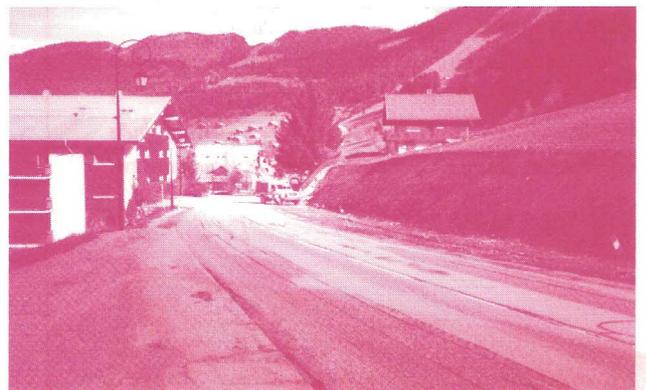
Mr GUERBETTE.

J'ajoute que les renseignements annonçant la périodicité des rencontres, les modalités d'utilisation de la salle vous seront fournis, sur simple demande, par Mr GUERBETTE, 5 Square de Martinvau, 54600 VILLERS LES NANCY ou par Mme SIFFER, 2 Rue du Birkenfels, 67100 STRASBOURG.

Mme SIFFER, membre de notre conseil d'administration supervisera l'activité de la section Bridge. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître. Les bulletins hebdomadaires d'information de l'Office du Tourisme, vous indiqueront dates et heures des parties organisées par la section. D'ores et déjà, un contact est établi avec l'Assoc. des Résidents de La Chapelle qui organise chaque hiver un important tournoi de Bridge.

Le Président.

■ Travaux d'élargissement de la route de Vannes



QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION



Décoration en bois des façades de l'hôtel MACCHI

■ La nouvelle carte de membre actif

Vous allez découvrir cette année, une carte de membre au format des cartes bancaires, c'est à dire plus facile à ranger dans un portefeuille ou un porte-cartes. Bien évidemment, nous avons dû supprimer l'extrait des statuts ainsi que l'emplacement pour coller une photo. Nous espérons que cette innovation vous donnera satisfaction.

Le Bureau

■ Promotion pour de nouvelles adhésions

Nous avons déposé dans les boîtes-à-lettres des nouvelles résidences, une note informative sur l'Association. Dans le passé, bon nombre de résidents ont "découvert" par hasard et le plus souvent par le "bouche à oreilles" l'existence de notre groupe. La meilleure des publicités auprès de ceux qui ne nous ont pas encore rejoint ainsi qu'auprès des nouveaux résidents peut être faite par vous-même, dans vos résidences. Nous vous en remercions par avance.

■ Réunions des commissions

18/10/95 Commission "ANIMATION" (Office du Tourisme) : Notre représentant : Mr P. RIVAT assistait à la réunion. Un catalogue d'idées émises par les participants a été établi. Il convient, à présent, d'étudier la faisabilité des projets recensés. Dès que le compte-rendu officiel de cette réunion nous sera parvenu, nous en ferons une synthèse. Elle paraîtra dans le bulletin N°27.

09/11/95 Commission Municipale "COMMUNICATION". L'Association était représentée par Mr FLANDIN. L'objet de la réunion était "Elaboration d'une esquisse en vue de l'édition d'un Bulletin Municipal". Un très large échange de vue a abouti à fixer les règles à respecter en vue de cette édition. Le fond et la forme ont fait l'objet de discussions animées. La date de parution d'un numéro "zéro" a été fixée : Janvier ou Février prochain. Votre Association apportera un large concours ainsi que cela a été unanimement souhaité.

■ Prochaine réunion de concertation,

avec la Municipalité : fixée le Mercredi 27 ou Jeudi 28 Décembre. Le point sera fait sur les actions en cours, les projets de La commune et sur la préparation de la saison d'hiver. Compte-rendu dans le bulletin N°27 (Février).

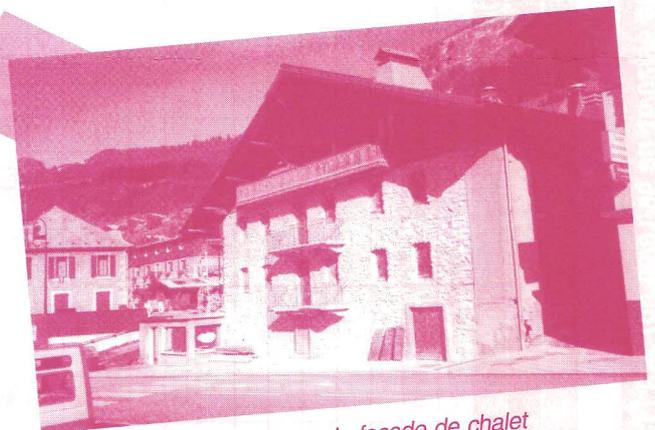
■ Votre attention

Un incident s'est à nouveau produit à la mise sous pli : un de nos membre n'a pas reçu le bulletin N°25 (enveloppe "VIDE"). Si cela devait un jour vous arriver, veuillez nous informer le plus rapidement possible. Merci.

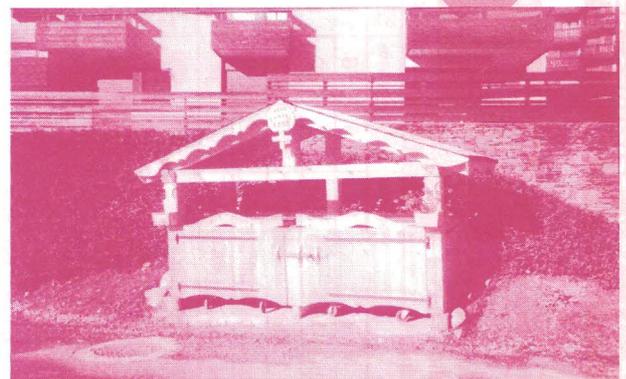
■ Appel à candidature

Nous souhaitons étoffer notre conseil d'Administration. En effet, si nous devons nous impliquer plus fortement dans les commissions municipales et de l'Office du Tourisme, nous devons être plus nombreux. Si vous souhaitez entrer au Conseil, faites acte de candidature, par écrit, à l'adresse habituelle :
Boîte Postale N°34, 74390 CHATEL.
Vous serez les bienvenus.

Le Président.



Bel exemple de rénovation de façade de chalet au centre du village



Un bel exemple d'abri-poubelle... à généraliser

EXTRAIT DES TARIFS DES REMONTEES MECANQUES HIVER 1995/96 SEMAINES "NORMALES" (du 16/12/95 au 05/01/96 et du 17/02/96 au 15/03/96)
Pour les tarifs SEMAINES "PROMOTIONNELLES" (du 06/01/96 au 16/02/96 et du 16/03/96 à la fin saison), consulter l'O.T. ou les caisses des R.M.

(en Francs Français :)

Secteurs géographiques	C H A T E L												PORTES DU SOLEIL (12 Stations F+CH)						
	INDIVIDUELS			FAMILLES			INDIVIDUELS			FAMILLES			INDIVIDUELS		FAMILLES				
	Tarifs de base			sans Carte-Neige			avec Carte-Neige			sans Carte-Neige			avec Carte-Neige			CLIENT. PROX. + RESIDENTS (4)			
	adultes	enfants retraités	enfants	adultes	enfants retraités	enfants	adultes	enfants retraités	enfants	adultes	enfants retraités	adultes	enfants retraités	enfants	adultes	enfants retraités	adultes	enfants retraités	
Matin	92	65	78	55	78	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Après-Midi	109	77	92	65	92	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1 Jour	150	107	128	91	128	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2 Jours Consécutifs	290	208	246	177	246	177	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3 Jours Consécutifs	405	291	345	247	345	247	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4 Jours Consécutifs	494	358	420	313	420	313	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
5 Jours Consécutifs	586	436	498	371	469	349	527	393	498	371	439	327	410	305	-	-	-	-	
5 Jours Non-Cons.(3)	610	455	519	386	488	364	549	409	519	386	458	341	427	318	-	-	-	-	
6 Jours Consécutifs	660	491	561	418	528	393	594	442	561	418	495	369	462	344	-	-	-	-	
7 Jours Consécutifs	747	556	635	473	597	445	672	501	635	473	560	417	523	389	-	-	-	-	
8 Jours Consécutifs	824	614	700	522	659	491	741	552	700	522	618	460	577	430	-	-	-	-	
9 Jours Consécutifs	899	670	764	569	719	536	809	603	764	569	674	502	629	469	-	-	-	-	
10 Jours Consécutifs	971	723	825	615	776	578	874	651	825	615	728	542	679	506	-	-	-	-	
10 Jours Non-Cons.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	850	615	-	-	-	
11 Jours Consécutifs	1039	774	883	658	831	619	935	697	883	658	779	580	727	542	-	-	-	-	
12 Jours Consécutifs	1107	825	941	701	886	660	997	742	941	701	830	619	775	577	-	-	-	-	
13 Jours Consécutifs	1165	868	991	738	932	695	1049	781	991	738	874	651	816	608	-	-	-	-	
14 Jours Consécutifs	1213	904	1031	768	971	723	1092	814	1031	768	910	678	849	633	-	-	-	-	
15 Jours Consécutifs	1265	942	1075	801	1012	754	1139	848	1075	801	949	707	886	660	-	-	-	-	
20 Jours Consécutifs	1540	1147	1309	975	1232	918	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MI-SAISON (A partir du 17/02/96)	-	-	-	-	-	-	1075	780	-	-	-	-	-	1075	780	-	-	-	
	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(5)	(2)	(2)	(2)	
SAISON (1)	2150	1560	1830	1330	1830	1330	1505	1090	-	-	-	-	-	1830	1330	3352	2214	-	
																2491	1640	2816	1860
																2092	1378		

PHOTOS OBLIGATOIRES

Limites d'âges :

- (Châtel et Portes du Soleil)
 - Moins de 5 ans : Forfait gratuits.
 - de 5 à 16 ans : Tarifs enfants.
 - de 16 à 60 ans : Tarifs adultes.
 - de 60 à 75 ans : Tarifs enfants.
 - plus de 75 ans : Forfaits gratuits.
- (Ages à justifier par présentation de la carte d'identité ou livret de Famille)

Définitions catégories clients :

- RESIDENTS** : Propriétaires d'appartement(s) à Châtel payant la Taxe d'habitation au titre de 1995.
- CLIENTELE DE PROXIMITÉ** :
 - français domiciliés en Haute-Savoie.
 - Suisses domiciliés dans les cantons VS, VD et GE.
- FAMILLES** : Ensemble de membres de la même famille constitué d'au moins 4 personnes achetant en même temps 4 forfaits de même durée (livret de famille à présenter)

Nombre de forfaits à tarif réduit attribués aux RESIDENTS par appartement :

- (propriétaire, conjoint et enfants)
- CHATEL** : 5 forfaits "Séjour" maxi (de 5 à 20 jours).
- 3 forfaits "Saison" maxi ou panachage séjour/saison dans la limite de 5 forfaits maxi
- PORTES DU SOLEIL** : autant de forfaits que de membres de la famille.

(1) Ski-zip fournis gratuitement pour forfaits saison CHATEL et PORTES du SOLEIL.

- (2) Les forfaits saison Portes du soleil permettent 2 jours de ski gratuit dans le domaine des 4 Vallées en Suisse (VERBIER, NENDAZ, VEYSONNAZ, LA TZOUUMAZ).
- (3) Forfait 5 jours non-consécutifs "calé" sur période de 7 jours consécutifs.
- (4) Les forfaits RESIDENTS sont délivrés à la Maison Chatelanne uniquement.
- (5) Donnent droit à 2 jours de ski gratuits à SAAS FEE durant la saison.

EXTRAITS TARIFS REMONTEES MECANQUES

HIVER 1995/1996, SKIEURS DEBUTANTS (en Fr.F.)
(pas d'avantages particuliers aux résidents)

PRESTATIONS A L'UNITE	POSSIBILITES DE REMONTEES MECANIQUE	INDIVIDUELS		FAMILLES		
		adultes	enfants	adultes	enfants	
Par Tickets	Télécabines : - Aller simple - Aller + Retour - 6 Aller + Retour (nominatif + photo)	26 42 190	21 34 152	22 36 162	18 29 130	
	Télesièges : - Aller simple - Aller + Retour	21 34	17 28	- -	- -	
	Téléskis : - de Ruby, Covagny, et Vannes : - 1 montée - 10 montées - 20 montées - de la Savonnette et de la Trotinette : - 10 montées - 20 montées - du Clos et de l'Oie : - 10 montées - 20 montées - autres téléskis : - 1 montée	5 35 70 28 38 24 32 14	5 35 70 28 38 24 32 12	- - - - - - - -	- - - - - - - -	
	Achat de points : - 50 points - 100 points	100 200	100 200	- -	- -	
	Emploi des points : - Télécabine Aller ou retour - Télesiège Aller simple - Téléskis 1 montée		15 pts 8 à 12 pts suivant R.M. 4 à 6 pts suivant R.M.			
	FORFAITS	Premier ski (niveau "0") avec Ecole de ski de Châtel : • au stade de slalom de Super-Châtel : - 6 jours (enfants de 4 à 12 ans) sans accompagnateur - 6 jours (enfants de - de 8 ans) avec accompagnateur • dans l'ensemble des domaines skiables de Châtel : - 6 jours • stade de débutants de Super-Châtel (avec ou sans moniteur) - 1/2 journée Téléskis du village : - de la Savonnette et Trotinette 1/2 journée - du Clos et de l'Oie 1/2 journée - de Vannes 1/2 journée - de Vannes. 1 jour	- 320* 495* 55*	200* 320* 369* 40*	- - - 47*	- - - 34*
	Avec carte à points					

* montées + descentes en télécabine comprises.

ASSURANCE SKI

A l'instant de la mise en page de ce Bulletin, le choix entre 2 formules d'Assurance-ski n'est pas fait.

- 1/ **Carte-Neige** de la F.F.S., bien connue.

- 2/ **Carré-Neige**, formule proposée par un groupe d'Assureurs.

Prière de vous informer à l'Office du Tourisme, ou aux caisses des remontées à la S.E.M.L.



EXTRAIT TARIFS PATINOIRE VONNES

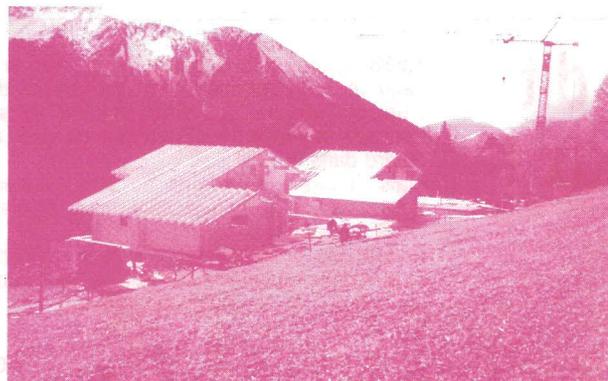
(1) 10 jours ou Saison (2) Durée 2H (3) - de 16 ans	Tarif (en Fr.F.)			
	Normal		avec (1) Carte-Neige	
	Adult.	Enf. (3)	Adult. (3)	Enf. (3)
Entrée sans location de patins (2)	20	15	-	-
Entrée avec location de patins (2)	35	25	25	20
Abonnement SAISON	250	200	-	-

EXTRAIT TARIFS PARKING SOUTERRAIN PLACE DE L'EGLISE HIVER 95/96

Tarifs d'abonnements (en Fr.F.)					
A l'heure		A la journée		De longue durée	
1h.	3Fr.	1 j.	50Fr.	1 semaine	315Fr.
2h.	5Fr.	2 j.	90Fr.	1 sem. C.N	280Fr.
3h.	10Fr.	3 j.	130Fr.	1 quinz.	565Fr.
4h.	15Fr.	4 j.	180Fr.	1 quinz.C.N	510Fr.
5h.	20Fr.	5 j.	225Fr.	1 mois	950Fr.
6h.	25Fr.	6 j.	270Fr.	1 mois C.N	855Fr.
7h.	30Fr.	7 j.	315Fr.	saïson nor.	1500Fr.
8h.	35Fr.	8 j.	315Fr.	saïson rési.	1200Fr.
9h.	40Fr.	9 j.	355Fr.	1/2 saï. nor.*	930Fr.
10h.	45Fr.	10 j.	400Fr.	1/2 saï. rés.*	720Fr.

*Nouveaux à partir du 16.02.96
C.N = Carte-Neige

URBANISATION AU PETIT CHATEL



Début de l'urbanisation d'un nouveau secteur au Petit Châtel (chalets)

Maintien du projet Téléporté

(DAUPHINE LIBERE 10/11/95)

Le Conseil Municipal a examiné l'esquisse concernant la modification n° 4 du plan d'occupation des sols et décide de maintenir le projet de téléporté pour assurer la future liaison prévue entre le centre du village et le Linga, selon le tracé figurant au P.O.S. approuvé le 12 Juillet 1990.

Il a été pris acte des offres déposées suite à l'appel à candidatures lancé pour l'exploitation du bar-restaurant d'altitude du Linga pour les saisons d'hiver 1995-1996 et 1996-1997 et retenu l'offre la mieux disante.

Accord a été donné pour l'abandon du programme de

travaux afférent à la création d'une piste forestière au lieu-dit "Les Fioles" en raison de la modification importante de la nature des travaux projetés dans ce même secteur.

La mise en place de compteurs d'eau chez les usagers propriétaires d'un chalet ou restaurant d'altitude a été décidée.

le conseil a voté un crédit de 40 000 F pour l'édition d'un bulletin municipal.

La transformation d'un local situé dans l'ancienne gare du Linga qui sera affecté à l'usage d'entrepôt a été décidée.

La création d'un poste d'agent d'entretien a été envisagée.

Y.C.

(Extrait délibérations du Conseil Municipal)

Journée de réflexion et bilan du trimestre

(DAUPHINE LIBERE 19/10/95)

Le Conseil Municipal prend de la hauteur et découvre à Grimentz (Suisse), l'importance d'un patrimoine mis en valeur..

Mais au juste pourquoi une telle journée à Grimentz dans le haut Valais ? C'est la question que se posait certains conseillers municipaux invités à cette journée de réflexion dans ce superbe village valaisan perché à 1470 m.

Le lieu choisi ne l'était pas par hasard et André Crépy, le maire et son premier adjoint qui avaient découvert ce village lors de l'assemblée générale des Portes du Soleil étaient persuadés du bien fondé d'un tel choix. Grimentz est incontestablement un exemple en Suisse d'un patrimoine particulièrement bien

conservé et mis en valeur. les 15 conseillers en convinrent. il y avait là de belles idées à prendre. L'attention portée à la protection de l'environnement par ces nouveaux élus trouva là un indéniable centre d'intérêt, cette journée étant axée sur la réflexion, la concertation et l'environnement. Le lieu se révéla idéal.

Après un bilan du trimestre écoulé, un calendrier des travaux prioritaires fut établi pour 96. Le programme à court terme et plus long terme fut évoqué pour les années 97 et 98, avec liste des projets les plus importants et plan du financement et des subventions possibles.

Les problèmes d'urgence sur

Préparation de la saison d'hiver

(DAUPHINE LIBERE 27/9/95)

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal : Prend acte de la désignation des délégués cantonaux pour représenter le canton d'Abondance au sein du comité du Syndicat d'électricité et d'équipement de la Haute-Savoie. Décide la modification du tracé de la piste forestière des Fioles dans le canton "Devant de Châtel", pour permettre la liaison à ski alpin entre Super-Châtel et Vonnès, ainsi que pour les travaux forestiers et la desserte des alpages.

Confié à l'Office national des forêts un étude en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement des forêts communales non soumises au régime forestier.

Prend connaissance d'un devis relatif à la réalisation de travaux de protection contre les avalanches dans le secteur de Plaine-Dranse, dont le coût des ouvrages est estimé à 91 390 francs H.T.

Décide de procéder à la création de réserves d'eau pour l'enneigement artificiel sur le site de Plaine-Dranse aval.

Donne un accord de principe sur le projet de diffusion de 8 Mont-Blanc, selon les modalités à définir, qui feront l'objet d'une convention.

Décide l'aménagement d'un tremplin de saut dans le secteur de Plaine-Dranse, entre les pistes de La Chau-des-Rosées et des Rochassons, en vue des championnats du monde de ski acrobatique qui se dérouleront à Châtel en février 1996.

Se déclare d'accord pour autoriser l'école de ski français à occuper l'emplacement de la piscine municipale pour le rassemblement des skieurs durant la saison d'hiver 1995-1996, sous réserve de prendre les dispositions nécessaires aux fins de ne pas détériorer les installations.

Donne un accord de principe pour effectuer des ouvrages relatifs aux traversées et chaussées pour la mise en place de réseaux d'eaux pluviales sur le C.D 22, route de Vonnès, avant la réfection du tapis d'enrobé.

Y.C.

l'eau et l'assainissement, le goudronnage du centre, l'école maternelle, les finitions de plusieurs bâtiments communaux furent présentés par les commissions concernées. Le point sur les dépenses actuelles et un exposé général sur l'état des finances de la commune fut sans doute le moment fort de cette journée de réflexion. L'attention de toute l'assemblée sur ce sujet prouvant la motivation des responsables élus.

Autre moment important, les propositions de la commission communication/information à l'élaboration du prochain bulletin municipal et d'une réunion de concertation publique qui devait avoir lieu avant la fin de l'année.

Enfin, les questions sur ce qui va bien ou moins bien et plus mal permirent d'ouvrir les débats sur les analyses de ces trois mois passés et sur les souhaits de chacun pour l'avenir des six années à venir.

Une journée d'étude, d'observation, de réflexion et aussi de convivialité qui fut, semble-t-il très appréciée par l'ensemble du Conseil Municipal dont pas un membre ne manquait.

Une première expérience dans le genre qui, aux dires d'un maire très satisfait, et avec l'assentiment du Conseil Municipal, sera régulièrement renouvelée.

Y.C.

Qui dit mieux !

(DAUPHINE LIBERE 7/9/95)

1,683 kg pour ce superbe bolet, sur une balance très précise, en présence de plusieurs témoins. Jo Cruz est fier de sa trouvaille et pense pour l'instant avoir établi le record dans la vallée...

Mais si des prétendants au titre pensent trouver mieux, qu'ils n'hésitent pas à téléphoner à notre correspondant.

En tout cas, le bolet et le reste de la cueillette étaient une preuve évidente que par les temps qui courent les champignons sont à la fête.

Y.C.

Jo Cruz fier de sa cueillette - Déclic Photo.



CONVOCAATION

Cher adhérent, chère adhérente,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** qui se tiendra à CHATEL, salle LA CHATELAINE - Parking Municipal - Place de l'Eglise, le **Vendredi 29 décembre 1995 à 18 h.**

Ordre du jour

- rapport moral du Président,
- Rapport financier et rapport du contrôleur aux comptes,
- Montant de la cotisation 1996,
- Renouvellement du conseil d'administration, élection de nouveaux membres.
- Questions diverses : elles porteront sur les grands événements de l'année, en présence - éventuellement, selon ses disponibilités - de Mr. le Maire de CHATEL.

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette assemblée générale, nous vous demanderons :

- soit de confier le pouvoir ci-joint à un adhérent de votre choix assistant lui-même à l'assemblée générale, en mentionnant son nom,
- soit de le retourner à l'association, B.P. 34, 74390 CHATEL, avant le 23/12/95, il sera alors considéré comme un vote d'approbation des résolutions proposées, qui sont les suivantes :

(voir au dos) .../...



POUVOIR

Je, soussigné, M. ou Mme..... N° de carte de membre :

Résidence à Chatel :

Membre actif de l'**ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL**, donne pouvoir pour moi et en

mon nom à : Mou à défaut à M.

de me représenter à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à Châtel :

Le Vendredi 29 décembre 1995 à 18 h
salle LA CHATELAINE - Parking Municipal - Place de l'Eglise.

Fait à : Le :

Signature :

(la signature sera précédée de la mention manuscrite "BON POUR POUVOIR")



APPEL DE LA COTISATION 1996

La cotisation est désormais appelée **une seule fois** dans l'année, à réception de ce document et jusqu'à la fin du mois de février. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, **nous vous invitons à utiliser ce document pour :**

- Effectuer votre règlement lors de l'assemblée générale (1), en le remettant rempli à l'entrée de la salle,
- Nous faire parvenir votre règlement (1), si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale.

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou MmeN° de votre carte de membre :

Nom de votre résidence à Châtel :

règle : par chèque bancaire (1) - par chèque postal (1)

le montant de ma cotisation pour 1996 (100 F) que je remets au Trésorier ou que j'adresse à l'association,
B.P. 34, 74390 CHATEL.

(1) Rayer les mentions inutiles.

RESOLUTION 1 : l'assemblée, après en avoir entendu l'exposé, **approuve le rapport moral** du Président.

RESOLUTION 2 : l'assemblée, après avoir entendu le **rapport financier** et le **rapport** du contrôleur aux comptes, donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

RESOLUTION 3 : renouvellement du conseil d'administration, Le Président propose le renouvellement du mandat de **Mr. P. RIVAT, Mr. G. VAN LOO, Mr. J.L. WACHE.**

RESOLUTION 4 : Les candidats au poste d'administrateur qui ont fait acte de candidature par écrit sont élus à la majorité des voix.

La cotisation pour 1996 est fixée à **100 F.** Nos membres qui, à l'occasion de l'assemblée générale, désiraient se mettre à jour de leur cotisation pourront le faire à l'entrée de la salle, en réglant autant que possible par chèque bancaire ou postal. Nous vous remettrons votre nouvelle carte de membre actif 1996 qui annule et remplace celle de 1995.

Ceux qui ne pourraient assister à l'assemblée générale pourront utiliser le bulletin d'appel de cotisation et l'adresser à la **B.P. 34, 74390 CHATEL.** Dès que nous aurons enregistré votre règlement, nous vous adresserons votre carte de membre actif pour l'année 1996.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer cher adhérent, chère adhérente, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président.

SITUATION FINANCIERE

(arrêté au 30/11/95) "sous réserve de l'approbation par le contrôleur aux comptes"

TOTAL RECETTES	66.130 Fr.
TOTAL DEPENSES	51.740 Fr.
Bénéfice exercice 94/95	14.390 Fr.

TRESORERIE

	au 30/11/94	30/11/95
En banque	35.150 Fr.	49.479 Fr.
Placements	25.603 Fr.	25.665 Fr.
En caisse	100 Fr.	100 Fr.
TOTAUX :	60.853 Fr.	75.244 Fr.

Résultat exercice 95 : **+ 14.390 Fr.**

Quelques écritures à comptabiliser modifieront légèrement les chiffres-ci-dessus. Il en sera fait mention à l'Assemblée Générale.

Le Trésorier.

BULLETIN DE PRESENCE

(à remettre à l'entrée de la salle)

M. ou Mme : N° de carte de membre :

Nom de votre résidence à Châtel :

**PARTICIPE à l'assemblée générale ordinaire
de L'ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL**

**Le Vendredi 29 décembre 1995 à 18 h
salle LA CHATELAINE - Parking Municipal - Place de l'Eglise.**

Signature :

Nota : ce bulletin tiendra lieu d'émargement et évitera ainsi toute attente à l'entrée de la salle.
Munissez-vous de votre Carte de membre.

VOTRE ATTENTION, nous vous conseillons...

Si vous participez à l'assemblée générale,

- de remplir - dès à présent - le "bulletin de présence" (ci-dessus). Il vous sera demandé à l'entrée de la salle. De plus, cela vous **évitera une attente inutile.**
- de remplir - dès à présent - le "bulletin de cotisation 1996" (au dos) et de préparer le moyen de paiement que vous avez choisi.

Si vous ne participez pas à l'assemblée générale,

- remplissez - dès à présent - le "pouvoir" (voir au dos) et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle avant le 23/12/95. Vous pouvez également le remettre à un adhérent de votre choix.
- remplissez également le bulletin "appel de cotisation 1996" et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle accompagné du moyen de paiement de votre choix.

Nous vous remercions par avance.

LE BUREAU